

ANNEXE 5 - Tarifs de l'eau industrielle

	Tarifs au 01/01/2024 (HT)	Var 2025 vs 2024
EAUX INDUSTRIELLES		
ACCES		
Accès au service et fourniture de 5 cartes magnétiques	666,65	-1,0%
Achat de carte magnétique supplémentaire	133,33	-1,0%
CONSOMMATION PAR TRANCHE		
Jusqu'à 90 000 m³	0,5603	-1,0%
De 90 001 à 500 000 m³	0,5043	-1,0%
Au-delà de 500 000 m³	0,4483	-1,0%
DEBIT SOUSCRIT (QPH) EN M3/H		
0 à 20	467	-1,0%
21 à 40	2 000	-1,0%
41 à 60	5 333	-1,0%
61 à 80	8 666	-1,0%
81 à 100	12 000	-1,0%
101 à 120	16 000	-1,0%
121 à 140	22 666	-1,0%
141 à 160	29 333	-1,0%
161 à 180	35 999	-1,0%

$$K(n) = 0,20 + 0,35 * \frac{281000_n}{281000_o} + 0,15 * \frac{ICHT-E_n}{ICHT-E_o} + 0,15 * \frac{FSD2_n}{FSD2_o} + 0,15 * \frac{351107_n}{351107_o}$$

Valeur de base 0 :

La convention prévoit que chaque indice soit calculé selon les derniers indices publiés
L'indice K est arrondi à 3 décimales après la virgule.

281000 o remplacé par 010534707 o= Indice Machines et équipements 2010 - Machi

281000 n remplacé par 010534707 n = Indice Machines et équipements 2010 - Machines d'usage général, avec application d'un coefficient de raccordement de équipements 2010 - Machines d'usage général, avec application d'un coefficient de raccordement de 1,0611 vs indice 010534707 à compter de septembre 2023

ICHT-E o = Indice Main d'œuvre Eau de référence socle de janvier 2016 soit 107,8

ICHT-E n = Indice Main d'œuvre Eau ,

FSD2 o = Indice représentant les frais et services divers de référence socle de janvier 2

FSD2 n = Indice représentant les frais et services divers,

351107 o remplacé par 010534766 o = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA de référence socle de janvier 2016

351107 n remplacé par 35111403 n puis remplacé par 010534766 n puis par 010764288 n = Indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour capacité > 36kVA, avec application d'un coefficient de raccordement de 1,1762